



# De la visite rare

à Palmarolle

page 6



Sabrina Mercier

## Encore des médailles

page 7

**OLYMPIADES**  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE



Xavier Cameron

# Oh! la belle

## NEIGE

« La neige tombe, muette et blanche, la neige tombe sur nos cœurs », phrase poétique, tirée du livre, **Croquis laurentiens, du frère Marie-Victorin que nous avons tous lu, étudié, analysé et même mémorisé dans nos écoles au Québec.**

André Chrétien



Yvan Harvey et Roger Marcotte

La neige, cependant, ne tombe pas uniquement sur nos cœurs, elle tombe aussi dans nos rues, sur nos chemins et dans nos rangs. Elle ne tombe pas toujours « muette », elle est souvent accompagnée et poussée par des vents bruyants, elle forme des amoncellements, des congères, des lames sur plus de 68 kilomètres qu'il faut éliminer le plus rapidement possible pour répondre à la circulation des véhicules. Cette mission est assurée à Palmarolle par deux vaillants spécialistes, messieurs Yvan Harvey et Roger Marcotte.

Dès qu'il y a apparence de chute de neige, l'un des deux, à tour de rôle, en alternant à chaque semaine, doit se lever la nuit vers 3 h 30 pour juger la situation. S'il y a accumulation, après un appel pour réveiller son collègue, nos deux hommes enfilent leur pantalon et manteau de travail puis sautent dans leurs bottes pour se rendre au garage où chacun monte dans sa machine et entreprend le job du nettoyage des rangs, des rues et des avenues. Selon un protocole établi à l'avance, l'un s'active au nord de la rivière et l'autre, dans la partie sud de cette dernière.

Si la chute de neige est abondante, si c'est le blizzard ou la tempête, à peine ont-ils tout débarrassé les 68 kilomètres qu'ils doivent recommencer, toujours dans le même ordre, les rangs d'abord, c'est la partie la plus dangereuse dans tels cas, puis ensuite, les rues du village. C'est donc dire que parfois ils doivent être au volant de leur chasse-neige plus de douze heures d'affilée. Comme ils ne sont que deux, ils doivent donc travailler souvent en heures supplémentaires.

Et, la neige, même quand elle tombe, « muette et blanche », elle ne choisit pas le

moment le plus propice pour le faire. La neige, elle, se moque bien des jours ouvrables, des jours fériés, des fêtes et des congés sociaux, quand elle décide de tomber dans la nuit de Noël ou du jour de l'An, nos déneigeurs n'ont pas le choix, il faut laisser la famille fêter et répondre à leurs obligations...

Il n'est même pas permis de prendre un seul verre si l'on prévoit une chute de neige, à titre préventif, c'est l'abstinence totale, « tolérance zéro » comme la loi le dit pour les opérateurs de camion.

Malgré le plaisir qu'ils éprouvent dans l'exercice de leur travail, il faut avouer que ce n'est pas toujours rose, eh non! C'est souvent très blanc, blanc au point où il faut être spécialement vigilant pour toujours garder le parfait contrôle de sa machine. C'est le cas lors de forts vents, de blizzards, de tempêtes... et cela malgré une circulation automobile qui ne cesse pas, tant que les routes sont praticables. Ils sont bien heureux lorsqu'ils ont affaire à des conducteurs prudents et patients. Ils doivent malheureusement composer parfois avec ces fous du volant qui refusent de se ranger ou qui risquent des dépassements téméraires pouvant causer de graves dérapages ou accidents. « Quand la route est glissante pour les usagers, elle l'est aussi pour les déneigeuses », on semble parfois oublier ce fait et on perd patience derrière la « charrie ». Ce sont les moments les plus difficiles pour les opérateurs de ces lourdes machines qui, malgré leur poids, ne sont pas exemptes de dérapages.

Comme nous ne sommes pas dans une municipalité d'un million de population, notre machinerie et nos équipements ne sont pas toujours ultramodernes et flambant neufs. Il nous faut donc aussi travailler à leur entre-

tien, à leur réparation. On nous demande donc d'être également mécaniciens, soudeurs... Il nous faut aussi travailler avec d'autres outils et machines comme niveleuse, pelle mécanique, rétrocaveuse, chargeur... Il nous faut finalement être polyvalents, car on ne peut profiter de spécialistes dans chacune de ces disciplines, comme dans les grandes villes.

À la question, « Qu'est-ce qui vous rendrait encore plus heureux dans l'exercice de vos tâches? » La réponse est simple : « Gens de Palmarolle, pourquoi ne pas nous le dire quand vous êtes contents de notre travail. Pourquoi ne pas nous faciliter la tâche en faisant preuve de patience. On ne peut pas tout faire en même temps, débarrasser les rues, épandre le sable, passer la niveleuse, réparer les nids de poule, déboucher les égouts, etc.

S'il vous plaît, pourriez-vous ne pas mettre vos poubelles, bacs de récupération, boîtes aux lettres trop près de la rue, nous ne pouvons pas les contourner sans laisser un monticule de neige dans la rue...

Malgré que la municipalité, à chaque parution du journal, avertisse les citoyens de ne pas pousser la neige dans les rues, certains continuent d'être délinquants. On doit leur servir plus de trois fois par hiver un avertissement, rien ne change, la réponse qu'on obtient est souvent ponctuée de « gros mots » que nous n'oserons pas vous répéter...

Si nous aimons notre travail, c'est grâce aux citoyens qui nous encouragent en nous faisant savoir leur satisfaction. C'est aussi grâce à l'harmonie qui existe entre nous, la direction de la Municipalité et le conseil municipal. Δ

# Les Lacordaire



Vieux Grincheux

À ma dernière lecture du *Journal Le Pont de Palmarolle*, je me suis arrêté particulièrement sur un article de votre journaliste, M. Jean-Pierre Robichaud, ayant comme titre : *Les nouveaux Lacordaire*. Monsieur Robichaud, dans son introduction, semble un peu méprisant envers ce mouvement, à tendance catholique, qui a connu son apogée au Québec entre les années 1940 et 1970.

Son opinion, même exprimée de façon implicite, m'a un peu froissé... Mon père, étant secrétaire du Cercle Lacordaire dans la paroisse et étant un ardent défenseur de ses valeurs, m'avait incité à adhérer au mouvement à l'âge de douze ans. En effet, dès le début de l'adolescence, une section spéciale avait été créée pour LES JEUNES LACORDAIRE. Après s'être engagé, sur notre honneur, à ne consommer aucune boisson alcoolique, lors d'une cérémonie officielle, où on nous faisait connaître tous les règlements de l'association, où on nous faisait répéter trois fois la devise Lacordaire : « Honneur, santé, bonheur, Dieu premier servi », on nous remettait le petit bouton bleu que l'on s'engageait à porter fièrement sur le revers de notre veston.

J'avais donc accepté de bonne grâce l'adhésion à ce groupe sans que cela exige un grand sacrifice, car les seules boissons que l'on consommait étaient « l'Orange Crush » et le « Cream Soda » ou la « liqueur aux fraises », ma préférée. Comme c'était des gâteries coûteuses à l'époque, on prenait le temps de les déguster avec délectation, si bien qu'on pouvait avoir la langue rouge ou orange une journée durant, après avoir atteint le fond de la bouteille...

Monsieur le journaliste, si votre article m'a atteint dans mes profondes valeurs, c'est que mon passage chez LES JEUNES LACORDAIRE m'a incité à la mo-

dération toute ma vie et, qu'aujourd'hui, on me cite comme un exemple de tempérance... opinion que j'accepte fièrement. Cette vertu, je la partage maintenant avec mon entourage, amis et mes collègues qui me félicitent de la saine influence que j'ai sur leur consommation. J'aimerais bien avoir le même impact sur nos chaînes de télévision qui ne cessent de nous « achaler » avec leur radotage sur les vins. Plus possible de regarder une émission sans qu'on nous présente des vins, qu'on nous inonde de critiques, de chroniques viticoles, de dégustations et tutti quanti...

Je suis tanné d'entendre ces pseudo-oenologues qui, le bec en cul de poule, nous vantent les vertus d'un nectar qu'ils ont récemment découvert. Les grands mots se succèdent dans une cacophonie ridicule : Oh! Madame la comtesse! Ce vin est gouleyant, complexe, minéral, charpenté, il faut en souligner la typicité, il est vibrant, on y retrouve le goût de petits fruits sauvages mûris à point, goût de violette, de cuir, de pétrole et même de pipi de chat...

Ok, Ok, ça suffit! Je pourrais ainsi continuer la liste sans fin tellement on en entend de ces snobs du vin sur nos chaînes de télévision. Remarquons aussi qu'on ne peut plus avoir une émission d'interviews-variétés (talk show) sans service ou consommation de vin... Monsieur Robichaud, au moins au temps des Lacordaire on pouvait ouvrir la télé pour regarder Séraphin, La famille Plouffe sans se faire ennuier par ces « connaisseurs en jus de raisin ».

Si vous voulez entendre une version autre que celle du Vieux Grincheux sur le langage ampoulé, emprunté par certains œnologues pour palabrer sur les vins, lisez : Le vin snob de Jacques Orhon, Éditions de l'Homme, I.S.B.N. 978-2-7619-4397-0. J'espère, M. Robichaud, que mes propos négatifs envers votre chronique n'entraveront pas votre assiduité au *Journal Le Pont* et que vos écrits continueront de charmer vos lecteurs et moi-même. Δ

Contactez-nous: [journallepont@hotmail.com](mailto:journallepont@hotmail.com)

AMECQ  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage  
certifié  
AMECQ

Culture  
et Communications  
Québec

## Sommaire

Actualités	2 à 8
Affaires municipales	10-11
Éducation	15
Environnement	18-19
Histoire	8
Loisirs	16-17
Opinions	3 et 9
Vie communautaire	14-15

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	6-7
*Gilles Fortier	15
*Cercle de fermières	12
*MFC	13

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.- P. Robichaud  
Vice-présidente : Christiane Plante  
Secrétaire : Clarisse Vachon  
Trésorière : Denise Mercier  
Administrateurs : André Chrétien  
Lise Bouillon

Rédacteur en chef: André Chrétien

Placez votre publicité  
dans **LE PONT**

C'est une visibilité  
incontournable  
Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$  
1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$  
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$  
annonces classées 5 \$

[journallepont@hotmail.com](mailto:journallepont@hotmail.com)

C. Plante 819 782-4233  
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

À 1 500 kilomètres de chez lui, la toundra arctique, il survole, depuis décembre, les grandes prairies du Rang 7, à l'est du village, à l'affût du moindre mulot qui ose se pointer à la surface de la neige.



à Palmarolle

## De la visite rare



Le harfang des neiges est là, juché, soit à la cime d'un arbre au milieu d'un champ, soit sur un poteau au bord de la route ou sur une grange, balayant le paysage sur 360°. En fin d'après-midi, le 22 février, il est venu se percher devant ma porte, à la cime du peuplier faisant près de 75 pieds. Le soleil couchant rosissait son plumage et lui imprégnait un air surréal. Il me laissa le temps de quérir ma caméra, mais ne me permit qu'une seule photo avant de s'élançer dans un majestueux vol plané.

### Qui est-il?

Savez-vous que le harfang des neiges, que les Inuits appellent Ookpik, est l'emblème aviaire du Québec depuis 1987? Il symbolise la blancheur des hivers québécois. Si on le retrouve aussi loin de son territoire naturel, c'est pour ses besoins alimentaires. Là-haut, il se nourrit de lemmings, une sorte de petites marmottes. Pour une raison inexplicée, à tous les quatre ou cinq ans, les lemmings se font rares. C'est pourquoi nous l'apercevons de façon sporadique chez nous.

Ce grand oiseau a les yeux fixes; par conséquent, il peut pivoter la tête sur 270° de chaque côté. Sa vue perçante peut apercevoir une proie jusqu'à un kilomètre. Dès lors, il plonge et plane au ras du sol pour surprendre sa proie. Chez nous, il chasse aussi le lièvre et d'autres oiseaux. C'est un volatile discret et craintif qui s'approche rarement des habitations. Pourquoi si près de ma porte? Il y a une douzaine de mésanges qui passent l'hiver chez moi et qui se nourrissent sous mon peuplier; c'est probablement pourquoi il s'y est retrouvé à la cime, quêtant son repas du soir.

Immense, gracieux, d'un blanc immaculé en hiver, cet oiseau aux grands yeux jaunes nous émerveille par sa beauté et sa majesté. Bientôt il va s'en retourner là-haut dans sa toundra pour se reproduire. Saluons-le très bas et remercions-le de nous rendre visite à l'occasion. Δ

## Traversée du lac Abitibi 2016

Du 2 au 5 mars derniers, dix aventuriers ont skié les 75 kilomètres séparant Eades, en Ontario et Clerval, en Abitibi. Pour les vétérans Yvon Calder et Jean-Pierre Robichaud, c'était respectivement leur 22<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> traversée. Le groupe comptait dans ses rangs cette année deux skieurs qui en étaient à leur première expédition du genre. Il s'agit du Lasarrois Patrik Girouard, le jeunot du groupe, ainsi que la Gatinoise Johanne Ranger.

La première journée fut particulièrement éprouvante en raison notamment du fort vent glacial qui cinglait le côté du visage. Au premier bivouac, le mercure descendit à -45° jusqu'au matin suivant ce qui compliqua l'uti-

lisation des réchauds pour fondre la neige et préparer les repas. En raison de ce froid extrême, tous disparurent très tôt ce soir-là dans leur chaude marmite en duvet, et ce, pour une douzaine d'heures d'affilée.

Le lendemain, le mercure remonta rapidement à -15° et, en l'absence du vent, ce fut très confortable. Les deux dernières journées nous ont fait cadeau d'un soleil radieux qui nous permit d'enlever quelques pelures et de faire des pauses plus fréquentes.

Le groupe désire remercier ses «transporteurs» Jeannot Goulet, Léandre Picard et André Chrétien qui nous ont menés à Eades et cueillis à Clerval.



Un remerciement spécial à Rose Marquis et Stephen Burman qui nous ont reçus au soir du 5 mars avec un délicieux chili qu'eux-seuls savent concocter. Ce repas fut agrémenté par quelques pièces au piano interprétées par le virtuose Stephen.

Enthousiaste, le groupe réfléchit déjà à une grande Traversée pour souligner, en 2019, le 25<sup>e</sup> anniversaire de cet événement initié en 1994 par le Lasarrois Richard Perron. Δ

# Encore des médailles!



André Chrétien

*Si, dans le titre de mon article, j'emploie le terme « encore », c'est que depuis les débuts du Journal Le Pont, dans plusieurs éditions, nous avons souligné les nombreuses réussites des étudiants, des sportifs et des artistes issus de notre municipalité.*

Nous continuerons à le faire dans le futur car, pour nous, il est important que les Palmarollois voient les talents de leurs concitoyens, leurs réussites et les prix qu'ils reçoivent dans leur milieu, dans leur région et même au niveau national.

Les cinq commissions scolaires de la région tiennent chaque année des **OLYMPIADES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE** dans toutes les disciplines offertes.



Sabrina Mercier



Xavier Camero

Ces olympiades se sont tenues dans leur centre respectif en janvier et février derniers. C'est dans plus de 20 disciplines que tous les centres de formation professionnelle de la région ont couronné trois gagnants dans chaque programme, lors d'un gala à Amos.

**D'abord Xavier Cameron** a obtenu la médaille de bronze dans le programme dessin de bâtiment donné à Val-d'Or. Xavier terminera à la mi-avril ce programme d'une durée de deux ans. Il s'envolera ensuite en juin prochain pour deux semaines de stage international à Nice, en France, avec 20 autres diplômés du CFP Val-d'Or. Par la suite, il sera en service pour Les Murs Cameron. Xavier est le fils de Jasmin Cameron et d'Isabelle Lacroix.

**Sabrina Mercier** a obtenu la médaille d'argent dans le programme de coiffure donné au Centre Polymétier, CS de Rouyn-Noranda. Sabrina a réussi avec succès ses 20 modules depuis le 6 janvier dernier. Elle est déjà en emploi au salon La Coquetterie de La Sarre depuis l'été dernier. Sabrina est la fille de Sylvain Mercier et de Nathalie Soucy.

Félicitations à ces deux finissants! L'équipe du *Journal Le Pont* leur souhaite beaucoup de succès et de plaisir dans leur carrière. Δ

N.D.R.L. : Chers lecteurs, si vous apprenez que d'autres jeunes (ou moins jeunes) se distinguent dans certains domaines, faites-le-nous savoir. Le journal se fera toujours un devoir de les présenter à la population, dans ses pages, de même que sur son site Web.



## Armes à feu



Vente, achat, réparation d'armes à feu neuves et usagées  
Vente et ajustement de télescopes  
Munitions, étuis, ceintures, pièces, etc.

1446, Chemin du lac Fortune  
Arntfield 819 279-2096

## Pouvez-vous deviner à quoi servaient ces objets ?



# La sorcière du cap

Elle était née au 19<sup>e</sup> siècle, vers 1880. C'était une immigrée écossaise du nom de M<sup>c</sup>Inley. Partie de Montmorency, au pied de Québec, elle aboutit en Abitibi au milieu des années 1930 avec son mari, Odesse, lui-aussi d'ascendance écossaise.



Jean-Pierre Robichaud

Ils s'étaient fixés dans le 10 de Manneville, aux premiers contreforts du seul cap de roche sur des milles à la ronde, sans doute pour reproduire l'environnement qu'ils avaient quitté au pied des chutes Montmorency, le fleuve en moins. Sur cette terre pierreuse aux rares pacages, ils élevaient quelques vaches pour le lait et le beurre, mais aussi une vingtaine de moutons qui, de loin, ressemblaient à une grosse boule de laine.

La mère Odesse, comme les gens du rang l'appelaient familièrement, se démarquait par son accoutrement. Elle portait toujours d'amples jupes noires lui couvrant les pieds et soulevant la poussière dans ses déplacements. Un corsage débraillé, noir lui aussi, lui enveloppait le haut du corps de la ceinture au menton, les manches serrées aux poignets. Son visage ridé était encadré par un capuchon d'un blanc douteux qui enveloppait sa tignasse dont une mèche grisonnante s'extirpait parfois. Du plus loin que je me souviens, en hiver comme en été, elle eut toujours cette allure austère, voire antipathique. Elle déambulait lentement, un peu courbée en avant, s'agrippant à un long bâton.

Elle était réservée, discrète, ne fréquentant à peu près personne

alentours. Cela contribuait à faire courir sur elle des rumeurs, des calembours et des légendes qui s'enflaient au fur et à mesure du bouche à oreille. Sage-femme de temps à autre, on racontait qu'elle bouchait hermétiquement la fenêtre de la chambre et opérait à la chandelle, psalmodiant des mots incompréhensibles en invoquant ses dieux païens, prétendait-on. Rien qui puisse nous la rendre sympathique, nous les enfants. Au contraire, nous la craignons et nous commençâmes à l'appeler *La Sorcière*, nom qui lui colla à la peau jusqu'à sa mort.

## Le cap à Odesse

La rumeur courait qu'elle errait souvent sur son cap, disparaissant vivement derrière un rocher dès qu'elle apercevait quelqu'un. Ce cap à Odesse où survivaient péniblement quelques arbres rachitiques était le seul endroit où nous pouvions trouver des bleuets. Quand nous osions y monter, nous

contournions ce dernier par derrière, rampant d'un rocher à l'autre, craignant toujours d'apercevoir La Sorcière au détour. Nous nous empiffrions en vitesse des petits fruits bleus puis nous dévalions le cap et fuyions à travers les champs.

Un jour, nous l'aperçûmes droit devant, là tout près, juchée sur un rocher, immobile. Elle nous tournait le dos. Nous figeâmes, le cœur battant dans la poitrine, la peur au ventre, retenant notre souffle. Depuis quelque temps, nous nous étions mis dans la tête que La Sorcière pouvait voler sur le long bâton sur lequel elle s'appuyait. Après quelques inter-



minables minutes, réalisant qu'elle n'avait pas remarqué notre présence, nous commençâmes à reculer. Lentement d'abord, puis dès qu'elle eut disparu de notre vue, nous nous mîmes à courir, louvoyant entre les rochers au risque de chuter et nous briser un membre. Arrivés en bas, nous nous retournâmes. Elle était debout sur son rocher, nous narguant, nous sembla-t-il, avec son bâton au bout du bras. Nous repartîmes de plus belle, haletants, oppressés, persuadés qu'elle allait s'envoler sur son bâton et venir nous frapper avec ce dernier. À la maison, notre mère avait beau tenter de nous convaincre que la mère Odesse était une brave femme, inoffensive, et que toutes ces histoires n'étaient que des ragots, nous n'en croyions pas un mot. Pour nous, elle était La Sorcière du cap.

### *Les galettes aux bleuets*

Les Odesse fabriquaient du beurre et fournissaient quelques voisins. Comme c'était la coutume à l'époque, tout s'échangeait sous forme de troc. Une pièce de bœuf contre une de mouton, du lait contre du lard salé, deux cordes de bois contre un demi-porc. Un jour, je devais avoir 9 ou 10 ans, ma mère voulut m'envoyer chercher une livre de beurre chez les Odesse en échange d'une douzaine d'œufs. Du coup, je refusai net, frôlant l'insolence. Elle insista. Je finis par accepter, à condition que mon cadet m'accompagne. Pas question d'aller chez La Sorcière seul. J'en chiais déjà quasiment dans ma culotte.

C'est la poitrine oppressée que nous nous mîmes en route, mon cadet tenant fermement contre lui la douzaine d'œufs. Arrivés dans la cour, nous nous regardâmes à savoir qui se pointerait le premier. Nous avançâmes côte à côte, fixant la porte

grande ouverte sur un trou sombre. Parvenus sur le seuil, nous figeâmes, sans voix, incapables d'aller plus loin. Nous souhaitions qu'elle soit partie rôder sur son cap et que nous puissions retourner vivement à la maison. Un froufrou en même temps qu'une voix rauque nous fit se retourner. La Sorcière venait vers nous, appuyée sur son bâton volant, sa longue jupe noire soulevant la poussière derrière elle. À contre-jour, elle n'en était que plus effrayante. Ne pouvant plus fuir, nous étions pétrifiés. Arrivée à notre hauteur, sa bouche édentée s'ouvrit sur un semblant de sourire. Un «Salut les p'tits gars» sortit par la large ouverture.

«Entrez» fit-elle en nous poussant à l'intérieur. Je frissonnai quand elle me toucha. Un rapide coup d'œil me confirma ce que je voyais dans les livres de sorcières. Un immense poêle trônait face à la porte sur lequel un chaudron fumait. Une odeur de laine emplissait l'intérieur. Sur la table étaient étalées toutes sortes d'herbes avec lesquelles elle devait préparer ses tisanes et ses drogues. Et, sur le rebord de la fenêtre, des fioles attendaient le précieux liquide. La Sorcière appuya son bâton contre le mur puis se retourna vers nous.

«Votre mère m'envoie des œufs», fit-elle en prenant la boîte des mains de mon cadet. «Je suppose qu'elle veut du beurre?» J'acquiesçai faiblement de la tête, incapable de prononcer un seul mot. Après avoir déposé les œufs sur la table, elle s'avança devant le poêle, se pencha vers le plancher, saisit un anneau de l'index et souleva un panneau qui s'ouvrit sur un grand trou noir. Elle doit vivre là, pensai-je. Ramassant ses jupes autour d'elle, elle s'engouffra lentement dans l'ouverture où elle disparut. Là, nous nous regardâmes, prêts à prendre nos jambes



à notre cou. Avant qu'on ait fait le moindre mouvement, le capuchon de La Sorcière émergea et elle s'extirpa péniblement de son antre. Elle tenait à la main la livre de beurre qu'elle me tendit. Je réussis à balbutier un merci, puis nous tournâmes les talons et sortîmes rapidement. Nous n'avions fait que quelques pas quand un «Hé!» nous glaça. Nous nous retournâmes, interdits. La Sorcière s'approcha de nous dans un froufrou de jupes. Arrivée à notre hauteur, elle nous tendit quelque chose qui ressemblait à deux grosses galettes aux bleuets. Bafouillant un autre merci, nous les fourrâmes dans une poche et partîmes d'un pas rapide. Sur le retour, nous sortîmes les galettes de notre poche, nous demandant si elles pouvaient être empoisonnées. La gourmandise l'emporta et nous les engouffrâmes en deux bouchées.

À partir de ce moment-là, je fus moins craintif envers la mère Odesse. Je m'y rendis même à d'autres occasions et, celle-ci me gâtant avec ses galettes, je commençai à la trouver plutôt sympathique. Mais, pour tous les «flos» du Rang 10 que nous étions, elle demeura toujours La Sorcière du cap. Δ

Un brin  
d'histoire

## La première messe



La première messe a été célébrée dans le canton Palmarolle par l'abbé Ernest Lalonde, curé fondateur de la paroisse de La Sarre. Elle eut lieu au mois de mars 1921, il y a 95 ans ce mois-ci, dans le campement de la famille Héras Richard, situé sur le lot 31 du Rang V11, au bord de la rivière Dagenais (actuellement Fernand Lemieux). Un monument représentant le groupe de Fatima est érigé sur le lieu de ce site historique et une plaque commémorative rappelle la date de l'évènement.

## Disparition d'un être aimé

André Chrétien

**Les jeunes filles qui fuguent du foyer familial ou des Centres jeunesse sont au cœur de l'actualité aujourd'hui, au Québec. Les parents sont aux abois, l'absence ou la disparition d'un être aimé occasionne beaucoup d'inquiétude et de soucis aux parents.**



Transportons-nous en 1926 à la veille du départ d'une famille du comté de Dorchester pour Palmarolle, en Abitibi. Écoutons son frère nous relater le drame.

Ma sœur, Lise<sup>1</sup>, âgée de 17 ans à l'époque, qui travaillait à Saint-Malachie dans une maison privée, avait été avisée par maman. Elle devait être prête à prendre le train avec la famille en ce matin du 30 juin, ce qui ferait neuf enfants. Le matin du départ, maman découvre que son adolescente est partie travailler aux USA avec une petite amie de son âge. Quelqu'un lui avait dit, paraît-il, que dans ce pays de « sauvages » (l'Abitibi), tu pouvais brûler toute vive, dans un feu de forêt, ou pire te faire dévorer par des bêtes sauvages, sinon des moustiques géants.

On peut facilement s'imaginer l'état d'âme de maman; le choc en réalisant la disparition de sa petite adolescente, sa petite fille de 17 ans, disparue quelque part aux États-Unis, et sans le sous, sans savoir à quel endroit elle était partie et dans quelles circonstances. Quand pourrait-elle espérer avoir de ses nouvelles? Ce n'est que sept ans plus tard, venant rendre visite à sa famille, que maman la reverra. Papa et maman en ont terriblement souffert; papa a tout fait pour essayer d'aller à sa recherche, mais étant sans ressources et à l'autre bout du monde, il n'a pas pu partir.

1 Nom fictif

PROGRAMMATION  
35<sup>e</sup> congrès annuel de l'AMECQ

## 35 ans d'information locale

Du 22 au 24 avril 2016 à l'Hôtel Clanton  
3125, boulevard Hochelaga, Québec

LE PONT  
DE PALMAROLLE

AMECQ  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Jean-Pierre Robichaud

Le Congrès de l'Association des médias écrits communautaires du Québec, dont le *Journal Le Pont* est membre, se tient cette année à Québec les 22, 23 et 24 avril prochains. L'AMECQ a pour but de fournir des services de soutien et de formation à ses journaux communautaires membres, ainsi que les regrouper et les représenter pour que ceux-ci puissent remplir leur rôle et leur mission fondamentale. À ce jour, l'AMECQ regroupe 87 journaux communautaires sur le territoire québécois.

À l'occasion de ce congrès, deux membres de la direction de votre journal, André Chrétien et Jean-Pierre Robichaud, sont invités à y prononcer une conférence d'une trentaine de minutes devant les représentants de ces 87 journaux communautaires. À l'évidence, cette invitation signifie que le *Journal Le Pont de Palmarolle* rayonne jusqu'au niveau provincial et, en votre nom, chers lecteurs, nous en sommes fiers.

Les organisateurs du congrès souhaitent que nous fassions part de notre expérience journalistique ainsi que de l'impact du journal dans notre communauté. Ce sera aussi pour nous l'occasion d'échanger et de partager des expériences avec les journalistes d'autres régions.

Le journal a aussi inscrit quelques-uns de ses articles les plus marquants de 2015 au concours provincial de l'AMECQ dont les gagnants seront dévoilés lors du congrès. L'an dernier, nous étions finalistes; croisons-nous les doigts pour cette année. Nous vous en ferons un compte rendu lors d'une prochaine édition. Δ

## Capsule clin d'oeil



**Lorsque ton passé t'appelle, ne répond pas, il n'a rien de nouveau à te dire.**



**BRAVO !**

**Quelle bonne idée cette patinoire improvisée!**

Quel bel exemple de travail d'équipe! Seul on ne peut pas tout faire mais ensemble, ça donne du « pep »; ensuite nombreux sont ceux qui en profitent se reconnaissant un talent, une idée, de la créativité et rien de mieux qu'en recyclant, en participant, en s'amusant, en s'éduquant, etc...

FÉLICITATIONS à tout ce beau monde qui reçoit joie, plaisir et bonheur qui rejaillissent maintenant et pour toute leur vie... BRAVO!

**À Dominique Aubin ! MERCI À TOI !**

Je veux dire à Dominique Aubin combien je savourais sa chronique mensuelle sur la santé toujours si intéressante et enrichissante. Tous les sujets étaient clairs, précis et informatifs...

Je les savourais chaque mois sans en manquer un seul et je suis certaine que tu en as aidé plusieurs. .... Dolores



**Du nouveau à la Ressourcerie Le Filon vert**

À l'achat de la carte de membre de Recyclo-Nord au coût de 5 \$, vous recevez une carte fidélité sur laquelle nous estampillerons chaque 5 \$ d'achat fait à La Ressourcerie. Lorsque votre carte est pleine (18 X 5 \$), vous obtenez 5\$ de crédit et vous recommencez à accumuler.

En mars, on change d'heure et on pense futurs semis : passez voir nos multiples pots pour vos cultures...

**RECHERCHE**

Je cherche une personne qui fait du grand ménage. Appelez au : 819 787-2522

Contactez-nous: [journallepont@hotmail.com](mailto:journallepont@hotmail.com)



**Retour d'une vieille tradition**

Les marguillères et marguilliers, aidés de bénévoles, visiteront les paroissiennes et les paroissiens de Palmarolle, au cours du mois d'avril, afin de recueillir la capitation (dîme) 2016. Merci de soutenir votre paroisse et pour votre générosité!

L'assemblée de fabrique



**Dîner spaghetti bénéfice**

Au profit de la fabrique de Palmarolle le dimanche 10 avril 2016, après la messe, au Centre municipal de Palmarolle

Venez vivre la « Montée ados » 2016  
« Cesse d'avoir peur »  
Pièce de théâtre, témoignage de vie

Adulte : 10 \$  
Enfant (12 ans et moins) : 5 \$

Nous vous attendons en grand nombre!

**Prochaine séance du conseil 4 avril**  
La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393 Palmarolle

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.



## RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES CHIENS

La municipalité de Palmarolle est heureuse de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016, un nouveau *Responsable du contrôle des animaux* sur le territoire de la Municipalité entrera en fonction.



Il s'agit de monsieur Yvan Goulet, de Palmarolle, qui sera responsable de l'application du Règlement n° 278, concernant la réglementation et l'enregistrement des chiens et du contrôle des chats errants dans les limites du territoire de la municipalité de Palmarolle. Monsieur Goulet débutera donc sa tournée en avril afin d'effectuer le recensement des chiens et la vente des licences.

Il sera en charge des plaintes et du contrôle des animaux errants et pourra être contacté au numéro 819 333-8494. Vous pourrez aussi le joindre par courriel pour les cas non urgents, à l'adresse suivante : yvan-goulet70@hotmail.com. C'est important que votre animal soit identifié. En cas de fugue, ceci permet de retrouver rapidement le propriétaire.

Tel que stipulé dans le Règlement n° 278 à l'Article 20 – Droit d'inspection – que : « Le Conseil autorise le contrôleur chargé de l'application du présent règlement à visiter et à examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière et immobilière ainsi que l'extérieur ou l'intérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés et ainsi tout propriétaire, locataire ou occupant de ces maison, bâtiment et édifice, doit recevoir ces personnes et répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution de ce règlement. »

### Saviez-vous que....

#### Chaque propriétaire a l'obligation d'installer un clapet de non-retour lorsque sa propriété est desservie par le service d'égout municipal?

En avril 2006, votre municipalité adoptait le Règlement n° 228 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour). Effectivement, depuis cette date, chaque propriétaire devait installer et maintenir en bon état, à ses frais, une soupape de sûreté afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout dans sa résidence.

Si votre maison était déjà existante à cette date, vous aviez jusqu'au mois d'avril 2007 pour vous conformer à ce règlement. Par la suite, si un refoulement d'égout se produisait dans votre domicile et que vous ne vous êtes pas conformé au règlement, la Municipalité ne peut être tenue responsable des dommages.

Vous n'êtes pas certain que votre résidence est dotée d'une telle installation? Veuillez à le vérifier et à vous assurer que celle-ci fonctionne correctement!

*Notez que les normes d'entretien et d'installation d'une soupape de sûreté sont régies par le Code national de plomberie.*

## RAPPEL COMPTES DE TAXES 2016

Le premier versement doit être effectué le trentième (30<sup>e</sup>) jour qui suit l'expédition du compte. Dans ce cas-ci, pour l'année 2016, le premier versement sera le 1<sup>er</sup> avril. Le deuxième versement sera le 1<sup>er</sup> juin, le troisième versement, le 1<sup>er</sup> août et de quatrième et dernier versement, le 3 octobre.

## PAIEMENT DE TAXES PAR INTERNET

AVIS aux utilisateurs de la BANQUE NATIONALE : vous pouvez maintenant effectuer votre paiement de taxes par Internet! Nous avons attendu longtemps pour que ce soit effectif, mais maintenant c'est officiel. La Municipalité est dans la liste des fournisseurs.

NOTE : Nous désirons aussi aviser tous les utilisateurs de paiement par Internet, de vérifier que votre numéro matricule concorde bien à celui qui est inscrit à votre institution bancaire (vérifiez sur votre relevé de taxes).

Comme vous savez, suite à la réforme cadastrale, certains matricules ont changé, d'où l'importance de vous assurer que c'est le bon matricule qui est inscrit à votre banque ou caisse.

## LE MOIS D'AVRIL « MOIS DE LA JONQUILLE »

Le mois d'avril est maintenant décrété le **Mois de la Jonquille** et la *Société canadienne du cancer* lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat. La jonquille est le symbole de vie de la *Société canadienne du cancer* dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer.

La Municipalité de Palmarolle unit sa voix à celle de la *Société canadienne du cancer* et a appuyé, par résolution lors de la séance du conseil du 7 mars dernier, la demande de celle-ci afin de décréter le mois d'avril, **Mois de la Jonquille**, pour l'année 2016 et les années subséquentes.

L'argent recueilli pendant le **Mois de la Jonquille** fait une réelle différence et contribue à aider la *Société canadienne du cancer* à financer des projets de recherche qui sauveront des vies et vous invite à accorder généreusement votre appui à la *Société canadienne du cancer*.

## Saviez-vous que....

### Il est interdit d'installer des pancartes en bordure de la route pour afficher une « Vente de garage »?

Le ministère des Transports du Québec désire rappeler à la population que, pour des raisons de sécurité et de visibilité, il est interdit d'installer des pancartes dans l'emprise des routes sous sa responsabilité. Ce rappel s'adresse particulièrement aux personnes qui désirent annoncer une « vente de garage ».

Populaires au printemps, ces annonces peuvent créer de la confusion ou même obstruer la signalisation routière déjà en place. Il est également pertinent de mentionner que tout objet dans l'emprise des routes représente un danger pour les usagers du réseau routier.

En vertu de l'article 38 de la Loi sur la voirie, nul ne peut empiéter dans l'emprise d'une route ou y installer de l'équipement de télécommunication ou de transport ou de distribution d'énergie, sans l'autorisation du ministre. De plus, il faut savoir qu'une infraction relative à l'affichage sur le bord de la route peut entraîner une amende variant de 300 \$ à 600 \$ au contrevenant.

Il est également interdit d'apposer ces affiches sur les poteaux appartenant à Hydro-Québec, seul l'affichage électoral fait exception, car Hydro-Québec est obligé d'y consentir (renseignements reçus de M<sup>me</sup> Émilie Girard, directrice des communications chez Hydro-Québec).

De plus, comme stipulé dans le Règlement de zonage n° 141, de la Municipalité, à l'Article 4.4.9.2 « Pour tous genres d'enseignes et d'affiches la pose doit être effectuée sur le site même (ce qui veut dire dans le cas d'une vente de garage, votre cour!), où une entreprise, une profession, un produit, un service, un divertissement et autre est mené, vendu ou offert. ». (ce qui inclus l'annonce d'une vente de garage puisque vous y vendez des choses).

## Avril 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 13 h à 16 h Comptoir familial Spectacle CPA Aréna Palmarolle
3 11 h Messe  Défi 5/30	4 13 h Baseball- poche 20 h Conseil municipal	5 <b>Tournoi baseball Taschereau</b> 13 h à 16 h Comptoir familial <b>18 h 45 Viactive</b>	6 13 h Curling et Palet 15 h Messe au Foyer	7 13 h à 16 h  Comptoir familial 19 h 30 AGA Club Bon Temps <b>Défi 5/30</b>	8 13 h Rencontre MFC (Ste-Germaine)	9 13 h à 16 h Comptoir familial  <b>Défi 5/30</b>
10 11 h Messe  <i>Immédiatement après la messe, dîner spaghetti bénéfice fabrique Centre municipal</i>	11 13 h Baseball poche	12 13 h à 16 h Comptoir familial <b>18 h 45 Viactive</b>	13 13 h Curling et Palet  <b>19 h 30 Réunion Fermières (à Palmarolle)</b>	14  13 h à 16 h Comptoir familial <b>Défi 5/30</b>	15	16 13 h à 16 h Comptoir familial
17 11 h Messe  Défi 5/30	18 13 h Baseball poche  9 h-11 h : Fermières dépôt pièces concours régional et provincial	19 <b>Baseball Normétal</b> 13 h à 16 h Comptoir familial <b>18 h 45 Viactive</b> 19 h AGA Desjardins, Polyno <b>Défi 5/30</b>	20 13 h Curling et Palet 19 h 30 Visite Fermières La Sarre (RV chez nos consoeurs)	21  13 h à 16 h Comptoir familial <b>Défi 5/30</b>	22	23 13 h à 16 h Comptoir familial
24 11 h Messe	25 13 h Baseball poche	26 13 h à 16 h Comptoir familial <b>18 h 45 Viactive</b> <b>Défi 5/30</b>	27 13 h Curling et Palet	28  <b>Fermières : Congrès régional à Macamic</b> 13 h à 16 h Comptoir familial <b>Défi 5/30</b>	29	30 13 h à 16 h Comptoir familial  <b>19 h 30 Confirmation Église Palmarolle</b>

Contactez-nous: [journallepont@hotmail.com](mailto:journallepont@hotmail.com)



**Retour sur les activités du mois dernier**

Le 11 mars avait lieu l'inauguration du local du Cercle de fermières Palmarolle. Un grand merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés et un merci tout particulier à l'instigatrice de ce beau projet, notre secrétaire, madame Hélène Gauthier.



Nous avons eu une belle formation d'une semaine sur le « tissage 8 cadres ».

Le 29 mars, se tenait une rencontre portant sur « les droits de la personne ».

**Compte tenu du peu d'achalandage les mardis après-midi durant le mois de mars, le local ne sera pas ouvert les mardis d'avril. Par contre, au besoin, vous pouvez communiquer en tout temps avec les membres du conseil d'administration.**

**Prochaine réunion**

Se tiendra le mercredi 13 avril 2016, à 19 h 30. Le Cercle de fermières La Sarre sera des nôtres. Par ailleurs, pareille invitation nous a été adressée pour le 20 avril. Soyons donc nombreuses à nous rendre visiter le Cercle de fermières La Sarre.

*Thème de la réunion : Poisson en carton décoré avec une pensée positive.*

**Items demandés :**

- Conserve de porc 16 oz ou 500 ml;
- Torchons tissés (2).

**CONGRÈS RÉGIONAL**

Cette année, le congrès régional se tiendra le 28 avril à Macamic. Tous les membres peuvent y assister. Un coût d'inscription est à prévoir pour la journée qui inclut le dîner.

**RAPPEL**

Je tiens à rappeler à nos membres que nous attendons vos pièces pour les concours régional et provincial. En effet, celles-ci doivent être apportées **au plus tard le 18 avril, au local des fermières, entre 9 h et 11 h.** Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter un membre du cercle de fermières et lui remettre votre création afin de pouvoir participer à ces concours.

**Anniversaires du mois :**

Christine Belleau	7
Angèle Beaudoin	12
Céline Lebel	13
Nicole Mercier	15
Lorraine Pelletier	24
Bernadette Aubin	25



**Jean-François Rondeau**

PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE

84, 5e Avenue Est  
La Sarre  
(Québec) J9Z 1K9  
tél.: 819 333-5458

Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180  
Pharmacie Jean-Francois Rondeau Inc

Affiliée à



# LA SOUFFRANCE



**Elle est partout dans toutes les vies...**

**Qui peut se vanter de ne pas avoir à vivre la souffrance?**

Dans notre vie de chaque jour, nous avons souvent à faire face à la souffrance : celle qui est en nous ou celle que nous constatons autour de nous et qui, souvent, afflige des gens que nous aimons.

De notre naissance à notre dernier souffle nous y sommes confrontés.

Le mot «SOUFFRIR» fait partie du langage humain comme le mot «VIVRE».

On ne sait pas quel degré elle aura<sup>1</sup> aujourd'hui tout comme la joie que je pourrais avoir.

Il y a des souffrances physiques causées par la maladie ou par un accident... Vivre avec la douleur, c'est un combat quotidien; il y a des remèdes ou des traitements qui soulagent temporairement, mais le mal demeure présent et parfois lancinant et aussi, en vieillissant, je constate qu'il y a bien des signes d'usure. Tout un défi d'apprendre à vivre avec la douleur.

Il y a aussi d'autres souffrances et plus pernicieuses : les souffrances psychologiques ou morales; celles qui résultent d'un choc ou de blessures vécues dans l'enfance et qui ont causé un grand dommage logé dans notre jardin secret, mais tellement bien entretenues qu'elles ressemblent à de la mauvaise herbe. Pas moyen de les éliminer sans aide et de sans s'en créer d'autres, toutes aussi nuisibles qui empêchent de voir le beau côté de la vie, AUJOURD'HUI, pas hier ni demain, mais tout de suite.

Pouvoir mettre en mots la souffrance permet de sortir de sa zone sombre, aussi de reconnaître ses émotions, libère et empêche de se refermer sur soi-même. Il est préférable de ne pas rester seul face à la souffrance; Saint Jean-Paul II écrit qu'en « perdant le sens

de Dieu, on tend à perdre aussi le sens de l'homme, de sa dignité et de sa vie. » (Lettre encyclique Evangelium vitae no 22, 25 mars 1995). Et on se met à cultiver la mort, à voter des lois qui, au lieu de chercher à soulager la souffrance, suppriment la personne qui souffre. Il y en a UN un jour qui a dit : «Venez à moi, vous tous qui peinez et qui ployez sous le poids du fardeau et MOI, je vous soulagerai». Il n'y a pas de mal à essayer, ça soulage!

Pensez aux autres qui souffrent plus que nous que ce soit tout près ou ailleurs dans le monde aujourd'hui, ceux qui n'ont plus de voix parce que leur cri s'est évanoui et s'est tu à cause de l'indifférence des peuples riches. Ouvrons nos yeux pour voir les misères, les blessures de tant de personnes privées de dignité et songer à les soulager avec l'huile de la miséricorde et les soigner par la solidarité et l'attention. (Pape François).

Tant de moyens sont déposés dans notre cœur pour soulager la souffrance, servons-nous-en si on ne veut pas tomber dans l'indifférence et la désespérance par notre fragilité et notre abandon. Servons-nous aussi de notre capacité d'écoute, d'accueil, d'accompagnement et de compassion. Augmentons notre courage et notre confiance; c'est en AGISSANT qu'on peut se soulager et trouver un peu plus de bonheur...Δ

Pour le MFC par Dolores Guertin-Audet  
819 787 2795



## Prochaine rencontre MFC

Quand : 8 avril 2016, à 13 h  
Où : Sainte-Germaine (local multiservices)  
Thème : Être en vie  
But : Découvrir les trésors cachés dans les personnes et en soi  
Objectif : Comment rendre bénéfique le temps qui reste  
Réflexion : Vivre dans le passé : risque de dépression  
Vivre dans le futur : risque d'angoisse  
Vivre dans le présent : VIE INTENSE  
*Suivie d'un café-rencontre à l'aréna  
Dolores Pouliot 819 787-6667*

\*\*\*\*\*

**Cotisation :** C'est le temps de payer notre cotisation MFC 25 \$, soit à la réunion du **8 avril** à Sainte-Germaine (à mettre dans une enveloppe), soit par la poste à Céline Lebel, secrétaire, pour Palmarolle, tél. : 819 787-2295.



## Pourquoi un Relais pour la Vie?

« Le cancer ne dort jamais », voilà ce qui explique que le Relais pour la Vie se déroule de 19 h à 7 h le lendemain matin. Cette marche est un hommage aux personnes atteintes du cancer et c'est une belle occasion pour les familles, les amis et les proches de se mobiliser pour accompagner ces personnes.

Le Relais pour la Vie d'Abitibi-Ouest aura lieu le **10 juin prochain !**

Avez-vous pensé à inscrire votre équipe?

Contactez Colombe Gourde au 819 333-5392 ou Pierrette Thériault au 819 782-4092.

Pour acheter des lampions, contactez Sharon Hogan au 819 787-2822.

Si vous êtes un survivant\*, contactez Rébéka Lagueux au 819 788-2200.

\* Un survivant est une personne qui a vécu un cancer peu importe si elle est actuellement en traitement, en rémission ou non. Chaque survivant est invité au « Souper des survivants » ainsi qu'à la marche qui se déroule à la Cité étudiante Polyno de La Sarre. Combattons ensemble le cancer!



# Offres d'emploi d'été 2016

Comité du Patrimoine de l'École du Rang II d'Authier,  
Lieu de travail : École du Rang II d'Authier, Authier (Abitibi-Ouest)

Envoyez votre lettre de candidature avec CV à l'adresse suivante :

- École du Rang II d'Authier 269, Rang II, Authier (QC) J0Z 1C0
- Courriel : info@ecoledurang2.ca
- Personne à contacter : M<sup>me</sup> Ginette Bellemar, directrice
- Tél. : 819 782-3289 ou 1 866 336-3289

- Date limite pour nous faire parvenir votre candidature : 22 avril 2016.

Renseignements sur nos activités : [www.ecoledurang2.ca](http://www.ecoledurang2.ca).

*Précisions additionnelles : La création de cet emploi dépend du financement accordé. Certaines conditions s'appliquent.*

Titre de l'emploi

## Animateur/Animatrice de monument historique

Nombre de postes : 2

Profil de l'organisme : L'École du Rang II d'Authier, monument historique reconnu, représente bien les écoles de rang qui ont meublé le paysage rural québécois dans les années quarante. Nous proposons aux visiteurs des activités telles que des visites guidées, des animations, du théâtre d'été, etc.

**Principales fonctions de l'emploi :** L'animatrice ou l'animateur choisi dirigera le théâtre de participation (animation) en jouant le rôle de la maîtresse d'école de rang ou un autre rôle principal masculin. Les candidats choisis accueilleront les visiteurs et feront les visites guidées. Ce candidat ou cette candidate aidera la directrice dans ses tâches administratives, éducatives et organisation (organisation d'activités culturelles, classement de la collection, etc.)

### Exigences et conditions de travail :

- Études : étudiant(e) au postsecondaire (université, collège, CÉGEP, institut technique). Études en cours ou non complétées.
- Expérience reliée à l'emploi : Formation offerte.
- Description des compétences : Avoir une bonne communication verbale, aimer le contact avec le public, avoir de l'entregent et être créatif, savoir travailler de façon autonome et en équipe. Être sociable et dynamique. Être disponible pour travailler les fins de semaine pendant la saison touristique.
- Langues parlées : Bonne maîtrise du français et de l'anglais
- Langue écrite : Français
- Salaire offert : 12 \$/heure
- Nombre d'heures par semaine : 35 h
- Durée de l'emploi : 12 semaines
- Date prévue d'entrée en fonction : le 1<sup>er</sup> poste 25 mai au 15 août, 2<sup>e</sup> poste le 8 juin au 29 août 2016.
- Conditions diverses : Être inscrit comme étudiant à temps plein au cours de l'année scolaire antérieure et avoir l'intention de retourner aux études à temps plein au cours de la prochaine année scolaire et n'a pas d'autre emploi à temps plein (30 heures et plus).

Titre de l'emploi

## Interprète de monument historique

Nombre de postes : 2

Profil de l'organisme : L'École du Rang II d'Authier, monument historique reconnu, représente bien les écoles de rang qui ont meublé le paysage rural québécois dans les années quarante. Nous proposons aux visiteurs des activités telles que des visites guidées, des animations, du théâtre d'été, etc.

**Principales fonctions de l'emploi :** Accueillir les visiteurs et faire des visites guidées, participer au théâtre d'animation, aider à l'organisation des activités culturelles, effectuer des tâches générales d'un site touristique telles que prendre des réservations, compiler des statistiques, faire des articles pour la boutique, des cahiers de consultation pour les visiteurs, voir à la propreté du site intérieure et extérieure, etc.

### Exigences et conditions de travail :

- Études : étudiant(e) au postsecondaire (université, collège, CÉGEP, institut technique). Études en cours ou non complétées.
- Expérience reliée à l'emploi : Formation offerte.
- Atout : Une base en couture.
- Description des compétences : Avoir une bonne communication verbale, aimer le contact avec le public, avoir de l'entregent et être créatif, savoir travailler de façon autonome et en équipe. Être sociable et dynamique. Être disponible pour travailler les fins de semaine pendant la saison touristique.
- Langues parlées : Bonne maîtrise du français et une base en anglais.
- Langue écrite : Français
- Salaire offert : 11,40 \$/heure
- Nombre d'heures par semaine : 35 h
- Durée de l'emploi : de 12 ou 15 semaines
- Date prévue d'entrée en fonction : le 1<sup>er</sup> poste : du 16 mai au 27 août 2016, le 2<sup>e</sup> poste : du 6 juin au 27 août 2016.
- Conditions diverses : Être inscrit comme étudiant à temps plein au cours de l'année scolaire antérieure et avoir l'intention de retourner aux études à temps plein au cours de la prochaine année scolaire.

Titre de l'emploi :

## Animateur (trice) à temps partiel

Nombre de poste : 1

### Principales fonctions de l'emploi :

Accueillir les visiteurs et faire des visites guidées, participer au théâtre d'animation, aider à l'organisation des activités culturelles. Effectuer des tâches générales d'un site touristique telles que prendre des réservations, compiler des statistiques, faire des articles pour la boutique, des cahiers de consultation pour les visiteurs, voir à la propreté du site intérieure et extérieure, etc.

Expérience reliée à l'emploi : Formation offerte.

### Description des compétences :

Avoir une bonne communication verbale, avoir de l'entregent et être créatif, savoir travailler de façon autonome et en équipe. Être dynamique. Être disponible les fins de semaine pendant la saison touristique.

Langues : Bonne maîtrise du français parlé et écrit. Une base en anglais parlé serait un atout.

Nombre d'heures par semaine : Horaire variable.

Durée de l'emploi : Environ 275 heures par an/ et renouvelable d'année en année.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 7 avril 2016



19 h 30, Club Bon Temps de Palmarolle

Toute personne de 50 ans et plus qui serait intéressée à faire partie du comité administratif du *Club Bon Temps de Palmarolle* doit être membre dudit club depuis au moins six mois.

Vous devez remplir un formulaire d'offre de candidature et le remettre à la secrétaire avant le début du mois d'avril. Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, ce serait pour vous une belle expérience à vivre.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le président, M. Bertrand Châteauvert, au 819 787-2841 ou la secrétaire, M<sup>me</sup> Marcelle Bélanger, au 819 787-2118.

Marcelle Bélanger  
Secrétaire

### ADMINISTRATEURS SORTANTS

Claudette Mongrain, Lisette Laflamme  
Jeannine Bédard, Rosaire Plante, poste vacant.

## LE PONT DE PALMAROLLE Assemblée générale annuelle

La population est invitée à l'assemblée générale annuelle de *Journal Le Pont de Palmarolle* qui aura lieu le mardi 10 mai 2016, à 19 h, au centre municipal de Palmarolle (porte latérale), petite salle en haut.

1. Information sur l'organisme;
2. Rapport d'activités du conseil d'administration et du président;
3. États financiers;
4. Trois postes en élection (personnes déjà en fonction rééligibles);
5. Un poste vacant;
6. Orientations pour 2016-2017.

Jean-Pierre Robichaud, président

## L'école Dagenais Pavillon de Palmarolle



## Une belle activité

Lise Bouillon

Pour Pâques, le personnel enseignant a organisé une fondue au chocolat. Les élèves apportaient tous les fruits et le chocolat a été fourni à même le budget de l'école. Cette dégustation a eu lieu le jeudi 24 mars dernier. Assurément qu'il y a eu beaucoup de plaisir lors de cette activité.

Le congé scolaire, pour Pâques, a été du vendredi 25 au lundi 28 mars.

Joyeuses Pâques à tous les élèves ainsi qu'à la direction, au personnel enseignant, professionnel et de soutien!

## Chronique Grenier aux souvenirs

### Ces deux pièces sont des fers à souder l'étain

Gilles Fortier



Inventés par la *Compagnie Brown, Boggs Co Limited* à Hamilton Ontario en 1912, ils sont les ancêtres du fer à souder électrique. Sur le gros fer, il est inscrit: «Lake-Superior» et «2 ½», ce qui correspond au modèle et au poids de l'objet. Chaque fer avait un poids différent, entre ½ et 3 lb, pouvant s'adapter à différentes sortes de soudure et métaux.

Il faut dire qu'à cette époque, tout objet de la vie courante était soudé à l'étain, tel les bouilloires, les théières et autres produits de décoration.

Pour faire une soudure, il fallait faire rougir le fer sur de la braise ou carrément dans le poêle par l'ouverture de la porte. Une fois le fer bien rouge, on l'appliquait sur le métal à souder et ensuite on collait une tige d'étain sur le côté du fer pour qu'elle fonde et donne une soudure solide qui traverse les années.

Pour ce qui est de la durée de vie de ces fers, disons simplement que, même dans les années 60, certains s'en servaient encore.



**Go les jambes**  
5<sup>e</sup> édition  
7 mai prochain

Marche/course à Palmarolle  
2,5 km, 5 km, 10 km et 15 km  
5<sup>e</sup> ÉDITION  
7 MAI 2016

*Soirée vins et fromages*  
Les loisirs de Palmarolle Inc.

Samedi le 23 avril 2016, 18h  
Le 1<sup>er</sup> service sera à 19h  
À l'Aréna Rogatien Vachon

Entrée pour une personne 50.00\$

**Utilisateurs du Studio Desjardins :**  
*Merci de votre grande compréhension et de votre esprit ouvert!*

Le studio a dû fermer exceptionnellement pendant les finales de hockey de la saison cette année. C'est sans problème que les membres se sont montrés très tolérants et nous vous en remercions grandement! C'est agréable de constater que le gros bon sens existe toujours et qu'il y a encore place à la compréhension .

**Vins et Fromages**  
*Billets en circulation. Faites vite!!!*

On vous y attend!  
Contacter Roxanne Laprise pour réserver vos billets!  
819 787-2284  
Il y aura ouverture au public à 22 h et un service de raccompagnement sera offert!

**LE SPECTACLE ANNUEL DU CPA**      **Fermeture de l'aréna :**



2 avril

Les activités de la glace pour la saison se terminent avec le spectacle du *Club de patinage artistique* la fin de semaine du 2 avril prochain. Merci à vous tous pour cette longue et belle saison bien remplie! Au plaisir de vous y revoir pour la saison prochaine!



**À surveiller :**

**Soccer et Camps de jour seront de retour cet été !**  
Sous peu les informations seront disponibles.



**Bouge dans ton Élément**

Merci à tous les enfants (une vingtaine) de moins de 5 ans qui ont participé à l'activité Bouge dans ton Élément qui a eu lieu au gymnase de l'école en janvier et février !

*Nouveau membre au comite des loisirs*

Les membres du comité des Loisirs sont heureux d'accueillir  
M<sup>me</sup> Louisa Nicol à titre d'administratrice.  
Bienvenue parmi nous Louisa !

Merci aussi aux parents et grands-parents qui les ont accompagnés. L'activité a été un franc succès grâce à vous tous! Au plaisir de vous retrouver pour une prochaine saison!



# DÉFI 5/30 2016 : GRILLE D'ACTIVITÉS

Dimanche 3 avril : Escalade à l'école secondaire La Source de Rouyn-Noranda de 13 h à 15 h, 5 ans et +, accompagné d'un adulte, 10 \$/pers. Inscription obligatoire (contactez Roxanne Laprise)
Jeudi 7 avril : Badminton au gymnase du pavillon Palmarolle, de 19 h 30 à 21 h 30 au coût de 2 \$ par adulte et 1 \$ par enfant
Samedi 9 avril : Initiation à la gymnastique au gymnase du pavillon Palmarolle 8 ans et + : de 14 h à 15 h; 7 ans et - : de 15 h à 16 h. Parents, enflez vos vêtements de sport!
Jeudi 14 avril : Découvrons le Qi-Gong, un art chinois mariant gymnastique douce et respiration (salle municipale) 12 ans et - : de 18 h 30 à 19 h 30 13 ans et+ : de 19 h 30 à 20 h 30 Badminton au gymnase du pavillon Palmarolle, de 19 h 30 à 21 h 30 au coût de 2 \$ par adulte et 1 \$ par enfant
Dimanche 17 avril : Défi plein air Wixx. Un parcours à obstacles au Relais 4H de 13 h à 15 h pour tous âges !
Mardi 19 avril : Cuisine crue : Pousses et germinations (part.1) à la salle municipale, 15 \$ pour l'inscription comptant pour ce mardi et le suivant, de 19 h à 20 h. Pour tous âges! Inscription obligatoire (Contactez Roxanne Laprise)
Jeudi 21 avril Badminton au gymnase du pavillon Palmarolle, de 19 h 30 à 21 h 30 au coût de 2 \$ par adulte et 1 \$ par enfant
Mardi 26 avril : Cuisine crue : sushis (part.2) à la salle municipale. La première partie est préalable à celle-ci. De 19 h à 20 h. Pour tous âges !
Jeudi 28 avril Badminton au gymnase du pavillon Palmarolle, de 19 h 30 à 21 h 30 au coût de 2 \$ par adulte et 1 \$ par enfant
Dimanche 1 <sup>er</sup> mai : BBQ printanier à l'entrée du sentier Roch-Paradis Pitas santé et jus pétillants, en plus d'un mini-parcours 0-5 ans et d'un parcours d'entraînement dans les sentiers pour les plus grands; de 11 h à 13 h 30
Jeudi 5 mai Badminton au gymnase du pavillon Palmarolle, de 19 h 30 à 21 h 30 au coût de 2 \$ par adulte et 1 \$ par enfant
Samedi 7 mai : Go les jambes! Départ à l'aréna Rogatien Vachon à 10 h 30.
Mercredi 11 mai : Babyfoot humain au terrain multisports dès 18 h 30. Apportez gants et mitaines. Les tirages de prix de participation pour le défi y seront faits

Pour les inscriptions et toutes questions, on contacte ROXANNE LAPRISE, coordonnatrice des Loisirs, au 819 787-2284. Notez aussi que l'abonnement au Studio Santé Desjardins sera À MOITIÉ PRIX durant la période du Défi 5/30 avec preuve d'inscription à celui-ci. Allez sur le site Internet du défi santé à l'adresse suivante : [www.defisante.ca](http://www.defisante.ca)

## On relève le défi ensemble?



# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 7, NUMÉRO 4 AVRIL 2016

## LE RÉEMPLOI DE VOS ENCOMBRANTS

Vous avez des gros objets et vous souhaitez vous en départir? Alors vous devez vous poser la question suivante : est-ce que ces objets sont encore fonctionnels et pourraient être utiles à quelqu'un d'autre?

Si la réponse est **oui**, sachez que bon nombre d'organismes du territoire acceptent vos gros objets ou encombrants réutilisables et leur offre une seconde vie.

### OÙ DÉPOSER MES ENCOMBRANTS FONCTIONNELS ?

Voici quelques organismes et des exemples de catégories de gros objets ou encombrants qu'ils acceptent:

#### **Ressourcerie Le Filon vert**

Accessoires de maison  
Appareils électriques de maison  
Articles pour bébé/jouets  
Articles de sport  
Bicyclettes  
Électroménagers  
Matériel électronique  
Meubles  
Moteurs électriques  
Téléviseurs

#### **Friperie au Coin de l'entraide**

Accessoires de maison  
Appareils électriques de maison  
Articles pour bébé/jouets  
Articles de sport

#### **Atelier boutique VROOM**

**Carrefour jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest**  
Articles de sport  
Bicyclettes

**Plusieurs comptoirs familiaux** peuvent également accepter certains encombrants fonctionnels. Renseignez-vous auprès d'eux :

- Centre d'entraide familial, Normétal
- Centre de dépannage de Rapide-Danseur
- Centre familial La Sarre
- Comptoir familial de Macamic
- Réseau de solidarité de Dupuy

#### **Maison de la famille de La Sarre**

Articles pour bébé/jouets

Certains organismes acceptent d'autres matières. Informez-vous auprès d'eux.



### QU'EN EST-IL DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS?

Plusieurs municipalités du territoire de la MRC offrent la collecte des encombrants.

Cette collecte est mise en place pour les gros objets d'origine résidentielle qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières (déchets ou recyclage) et ne peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture.

Quelques matières issues de ces collectes peuvent être triées et valorisées. Cependant, le tri à la source par le citoyen permet de détourner de l'enfouissement un maximum de matières.

Alors, si vous avez de gros objets fonctionnels et/ou réutilisables, acheminez-les à un récupérateur. Ainsi, vous ferez plaisir à quelqu'un qui en a besoin et vous aurez posé un geste de développement durable!

Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître les dates et modalités de collecte ainsi que la liste des matières acceptées.

Source : Répertoire des récupérateurs, MRCAO

<http://mrcao.ca/documents/pages/repertoire-des-recuperateurs1.pdf>

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:  
[bottinvert@mrcao.qc.ca](mailto:bottinvert@mrcao.qc.ca)

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8<sup>e</sup> avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

☎ 819-339-5671  
☎ 819 339-5400  
✉ [mrcao@mrcao.qc.ca](mailto:mrcao@mrcao.qc.ca)



**Pensez à la Ressourcerie « Le Filon vert »!**

**La Sarre, le 16 mars** – Le ménage du printemps arrive à grands pas. Vous avez des articles qui sont encore bons, mais vous ne savez pas quoi en faire? Vous vous demandez : « *Où puis-je les apporter?* » Connaissez-vous la *Ressourcerie Le Filon vert*?

Le groupe Recyclo-Nord gère cette entreprise d'économie sociale et recueille les articles qui peuvent être réutilisables. Rendez-vous au 129, 3<sup>e</sup> Avenue Est, à La Sarre et nous prendrons vos articles. Ceux-ci doivent être en état de fonctionner et revendables.

Pensez aussi à la *Ressourcerie* pour vous procurer des biens à bas prix ou pour trouver des articles que vous ne trouverez pas ailleurs! Pour une consommation responsable, venez nous visiter, vous y trouverez sûrement des articles selon vos besoins.

Vous possédez un camion et venez porter des articles à la *Ressourcerie*, votre camion n'est pas plein? Offrez à vos voisins, amis, connaissances d'apporter leurs articles à la *Ressourcerie « Le Filon vert »!* Vous participerez ainsi à l'amélioration de la qualité de l'environnement de l'Abitibi-Ouest et aiderez des personnes à se procurer des biens. Aussi, vous contribuez à maintenir un service essentiel pour notre secteur, qui crée de l'emploi.

Le groupe Recyclo-Nord est un organisme à but non lucratif dont vous pouvez devenir membre. Depuis le début de l'année, nous avons mis en place une carte fidélité. Vous devenez membre du groupe pour l'année au coût de 5 \$ et pour 18 tranches d'achat de 5 \$, vous obtenez un bon d'achat de 5 \$ à la ressourcerie. Devenir membre confirme que vous appuyez et croyez au service de la *Ressourcerie*!

Passez à l'action, venez nous porter vos articles, venez acheter des biens et devenez membre! Notre équipe se fera un plaisir de vous accueillir sur nos heures d'ouverture. S'il vous plaît, ne laissez pas d'articles à l'extérieur.

Heures d'ouverture :   Lundi, réception seulement de 13 h à 17 h  
                              Du mardi au vendredi, réception et magasin de 9 h 30 à 17 h  
                              Samedi, réception et magasin de 9 h 30 à 13 h 30

Source : Sylvie Tremblay, directrice générale  
Recyclo-Nord Inc., *Ressourcerie Le filon vert*  
129, 3<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre (Québec) J9Z 1J1  
Tel. : 819 333-4088 – Telec. : 819 333-4048

# VOTRE CAISSE VOUS INFORME

## Protection *tous risques*

Vous êtes propriétaire de votre résidence ?

Avec la protection **tous risques** pour votre résidence, Desjardins Assurances est là quand ça compte. Ainsi, vous bénéficiez des protections de base – feu, vol, vandalisme –, et vous êtes couvert en cas d'événements accidentels comme un plancher endommagé par un dégât de peinture, une causeuse tachée par des marques de crayon ou une fenêtre brisée par un objet projeté.

Demandez une soumission dès maintenant au **1 888 ASSURANCE**.

## Assurance prêt- Desjardins vous assure tout son soutien

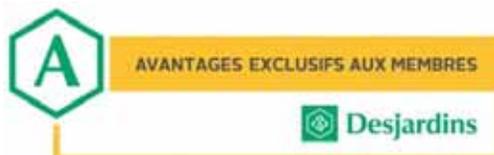
Désormais, les membres possédant l'Assurance prêt ont accès à un soutien financier de base en cas de diagnostic de cancer. C'est notre façon de vous soutenir si jamais cela vous arrive.

Visitez la section Assurance prêt à [desjardins.com](http://desjardins.com).

*Certaines restrictions s'appliquent*

## Assurance vie-épargne : accès simple à tarif très avantageux

Desjardins est la seule institution financière à pouvoir offrir une Assurance vie-épargne greffée aux comptes vous offrant une protection pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ par compte en cas de décès. Lors de l'ouverture de votre compte, cette protection vous est offerte gratuitement pendant les 3 premiers mois et à tarif très avantageux par la suite.



## Prenez part aux décisions de votre caisse!

Posez des questions sur les activités et les résultats de votre caisse et exprimez votre point de vue. Utilisez votre droit de vote pour adopter les règlements ou encore décider de l'utilisation des excédents de la Caisse. Éliez les dirigeants qui siégeront au conseil d'administration et au conseil de surveillance. Comment? En participant à l'**assemblée annuelle de votre Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest** :

**Mardi 19 avril 2016, 19 h à la Salle Desjardins au 500, rue Principale à La Sarre !**

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES!  
[www.desjardins.com/avantages](http://www.desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble